Insee Flash

Occitanie



N°71

Décembre 2017

Populations légales au 1^{er} janvier 2015 471 038 habitants dans les Pyrénées-Orientales

Émilie Auriac, Stéphane Méloux, Insee

Avec 471 038 habitants au 1^{er} janvier 2015, les Pyrénées-Orientales sont le quatrième département le plus peuplé d'Occitanie. Entre 2010 et 2015, la population y augmente de 1,0 % par an, un rythme deux fois supérieur à celui de la France métropolitaine et légèrement supérieur au rythme régional (+ 0,9 %). En cinq ans, le département gagne en moyenne 4 500 habitants chaque année. La croissance se concentre dans l'aire urbaine de Perpignan qui s'étend dans toute la plaine du Roussillon et regroupe à elle seule plus des deux tiers de la population du département.

Une croissance concentrée dans l'aire urbaine de Perpignan

L'aire urbaine de Perpignan, plus grande aire urbaine du département, compte 320 785 habitants au 1^{er} janvier 2015. Avec une augmentation de la population de 1,2 % par an en moyenne sur la période 2010-2015, elle fait partie des grandes aires urbaines les plus dynamiques de la région. La croissance est plus importante dans la couronne périurbaine (+ 1,4 % par an) que dans l'agglomération¹, bien qu'elle y reste également soutenue (+ 1,1 %). Cette dernière gagne 2 060 habitants par an en moyenne entre 2010 et 2015, pour atteindre 200 971 habitants. La croissance de la population de la seule commune de Perpignan est également marquée : + 0,8 % chaque année.

L'agglomération de Saint-Cyprien est aussi très dynamique (+ 1,0 % par an), même si la population de la ville-centre se stabilise. Le dynamisme de l'agglomération est porté notamment par Argelès-sur-Mer (+ 0,8 % par an), aussi peuplée avec 10 383 habitants que Saint-Cyprien (10 412 habitants).

Troisième agglomération des Pyrénées-Orientales avec 19 415 habitants, Saint-Laurent-de-la-Salanque, située dans la couronne périurbaine de Perpignan, bénéficie d'une croissance particulièrement importante. Avec une hausse de 4,1 % par an entre 2010 et 2015, c'est l'agglomération de plus de 10 000 habitants de la région où la hausse est la plus forte.

En dehors de l'aire d'influence de Perpignan et de Saint-Cyprien, la croissance démographique est nettement plus limitée dans le département. Ainsi, au sud, dans la vallée du Tech, la population

de la commune de Céret, la commune hors de l'influence de ces aires la plus peuplée, n'augmente que très légèrement entre 2010 et 2015 (+ 0,2 % par an). ■

1 Population du département

Population municipale au 1er janvier 2015 et évolution annuelle moyenne

	Population en 2015	Population en 2010	annuelle moyenne 2010-2015 (%)	
Pyrénées-Orientales	471 038	448 543	+ 1,0	
Occitanie	5 774 185	5 518 106	+ 0,9	
France métropolitaine	64 300 821	62 765 235	+ 0,5	
Grandes aires urbaines du département				
Perpignan	320 785	302 185	+ 1,2	
Saint-Cyprien	53 068	50 424	+ 1,0	
Principales unités urbaines du département				
Perpignan	200 971	190 668	+ 1,1	
Saint-Cyprien	53 068	50 424	+ 1,0	
Saint-Laurent-de-la-Salanque	19 415	15 884	+ 4,1	
Céret	13 808	13 522	+ 0,4	
Canet-en-Roussillon	11 965	13 293	- 2,1	

Source : Insee, recensements de la population

2 Population des principales communes des Pyrénées-Orientales

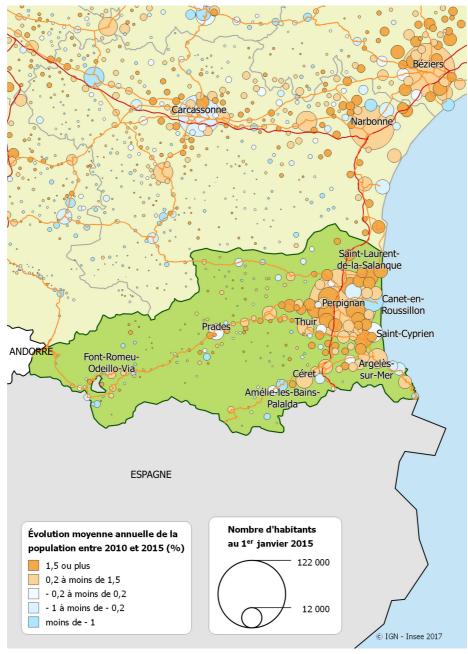
Population municipale au 1er janvier 2015 et évolution annuelle moyenne

Principales communes	Population en 2015	Population en 2010	Évolution annuelle moyenne 2010-2015 (%)
Perpignan	121 934	117 419	+ 0,8
Canet-en-Roussillon	11 965	13 293	- 2,1
Saint-Estève	11 698	10 838	+ 1,5
Saint-Cyprien	10 412	10 476	- 0,1
Argelès-sur-Mer	10 383	9 978	+ 0,8
Saint-Laurent-de-la-Salanque	10 301	8 674	+ 3,5
Cabestany	9 790	9 074	+ 1,5
Pia	8 741	7 617	+ 2,8
Rivesaltes	8 678	8 169	+ 1,2
Elne	8 659	7 898	+ 1,9

Source: Insee, recensements de la population







Source : Insee, recensements de la population

éfinitions

Unité urbaine : la définition de l'unité urbaine correspond à celle, communément admise, d'agglomération. C'est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas plus de 200 mètres entre deux constructions) d'au moins 2 000 habitants. Les communes appartenant à une unité urbaine sont dites urbaines, les autres sont considérées comme rurales.

Aire urbaine : l'aire urbaine est la zone d'influence, en matière d'emploi, d'une unité urbaine d'au moins 1 500 emplois (pôle). C'est un ensemble de communes comprenant un pôle et sa couronne, constitué par les communes (rurales ou urbaines) dont au moins 40 % des actifs en emploi travaillent dans le pôle ou dans une commune attirée par celui-ci. Si le pôle compte au moins 10 000 emplois, l'aire est considérée comme une grande aire urbaine et sa couronne est dite périurbaine. Si le pôle compte entre 5 000 et 10 000 emplois, l'aire est considérée comme une aire moyenne.

Insee Occitanie 36, rue des Trente-Six Ponts BP 94217 31054 Toulouse Cedex 4

Directrice de la publication : Caroline Jamet

Rédactrice en chef : Michèle Even

ISSN: 2493-4704

© Insee 2017

our en savoir plus

- « Populations légales au 1er janvier 2015 5 774 185 habitants en Occitanie », Insee Flash Occitanie nº 74, décembre 2017
- Populations légales 2015 sur toutes les communes de France

